



SYNTHESE DU REGLEMENT LOCAL DE L'AFFICHAGE A ASSINIE-MAFIA



PUBLICITÉ

MARS 2024

Sommaire

1. Rappels réglementaires
2. Les Dispositions légales
3. Le Règlement local de publicité (R.L.P.)
4. Les outils de mise en conformité
5. La charte graphique de l’affichage

1. Rappel réglementaire

Le Décret N°2007-676 du 28 décembre 2007 portant réglementation générale des panneaux publicitaires en Côte d'Ivoire.

Son Objectif

Réorganiser et assainir le secteur de l'affichage publicitaire

2. Les Dispositions légales (nationales)

REGLEMENTATION DES INTERDISTANCES ET POSE AUX CARREFOURS

Art. 27. -

L'espacement entre deux panneaux est au minimum de soixante-quinze mètres en agglomération et de cent mètres en rase campagne.

Art. 28. -

En agglomération, les panneaux publicitaires ou non sont posés à +100m des carrefours, des entrées et sorties des courbes.... »

REGLEMENTATION DES PANNEAUX PUBLICITAIRES

« - **Art. 29. -**

Surface des panneaux Routiers: >12m² et <75m²
Hauteur au dessus du sol > 1,50m et <8,50m.

Surface des panneaux Mureaux: >6m²
Hauteur au dessus du sol > 2,50m

« **Art. 30. -**

Respect des normes techniques requises.
Ils ont identiques dans leurs formes et leurs surfaces...
Ils doivent porter la signature de l'entreprise responsable.

REGLEMENTATION DES ENSEIGNES ET PRE ENSEIGNES

Art. 51 À 57. -

« Le nombre, l'emplacement et le caractère des dispositifs constituant les enseignes sont réglementés par l'autorité territoriale compétente en la matière, après avis obligatoire et conforme du C.S.P.

Voir le détail dans le décret.

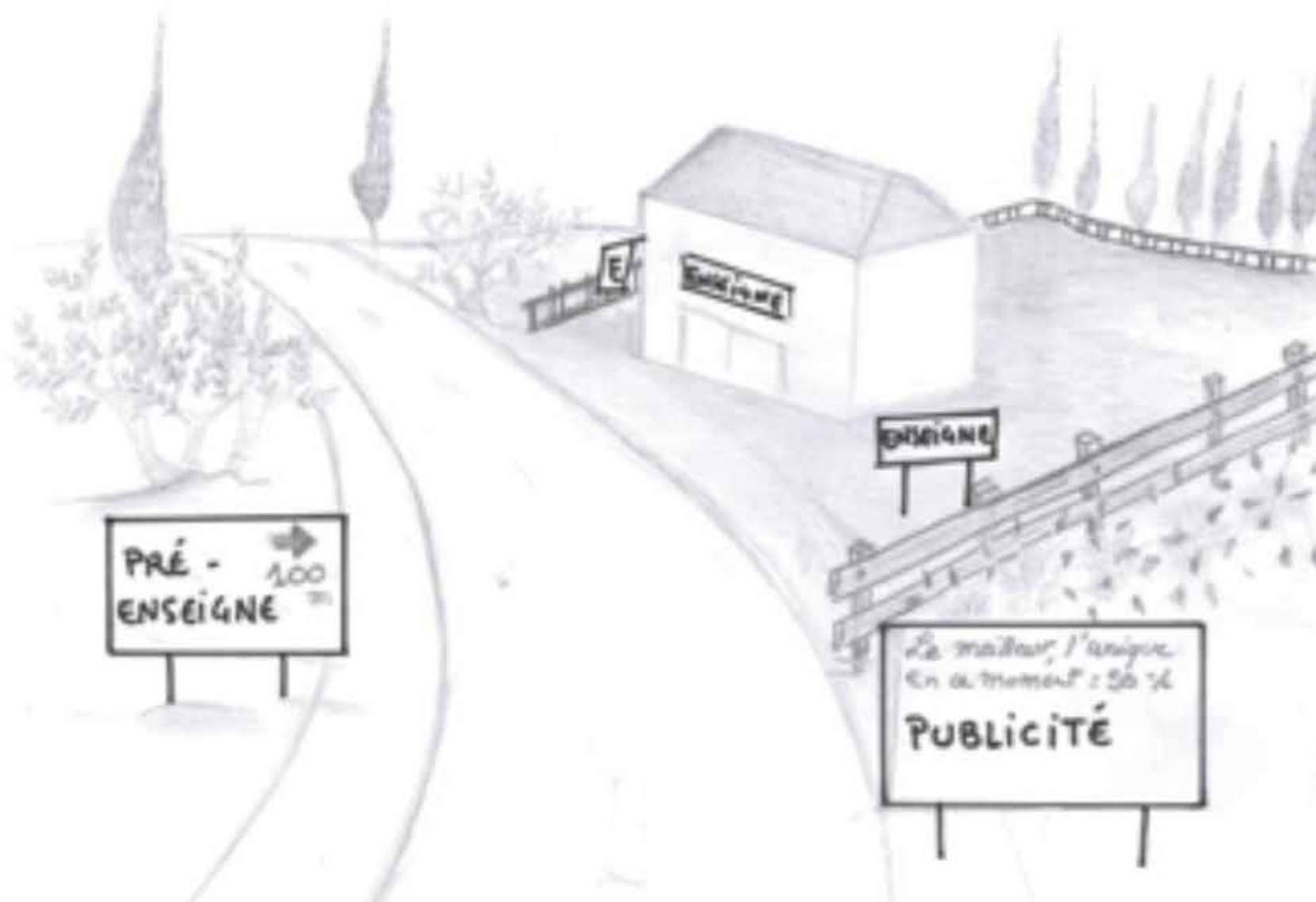
3. Le Règlement local de publicité (R.L.P.)

QU'EST-CE QU'UN RLP?

C'est un document d'urbanisme adapté aux réalités locales, qui va permettre de réglementer l'implantation et l'utilisation des enseignes, pré-enseignes et publicités extérieures pour une cohérence et une harmonisation des pratiques afin de concilier le dynamisme économique et la qualité de vie des résidents de la commune.

Le règlement local de publicité peut prévoir une réglementation plus souple ou plus stricte des dispositions nationales.

SAVOIR FAIRE LA DIFFERENCE ENTRE UNE PUBLICITE, UNE ENSEIGNE ET UNE PRE-ENSEIGNE



3. Le Règlement local de publicité (R.L.P.)

DIAGNOSTIC SUR L'AFFICHAGE ACTUEL



161 panneaux implantés (*)

42 Régies publicitaires

De multiples implantations **sauvages**

- o Sans demande d'autorisation

PERSPECTIVES D'IMPLANTATIONS FUTURES



294 panneaux possibles (*base 150m d'espacement)

<20 Régies publicitaires

Des implantations **réglementées**

- o Sur demande d'autorisation

3. Le Règlement local de publicité (R.L.P.)

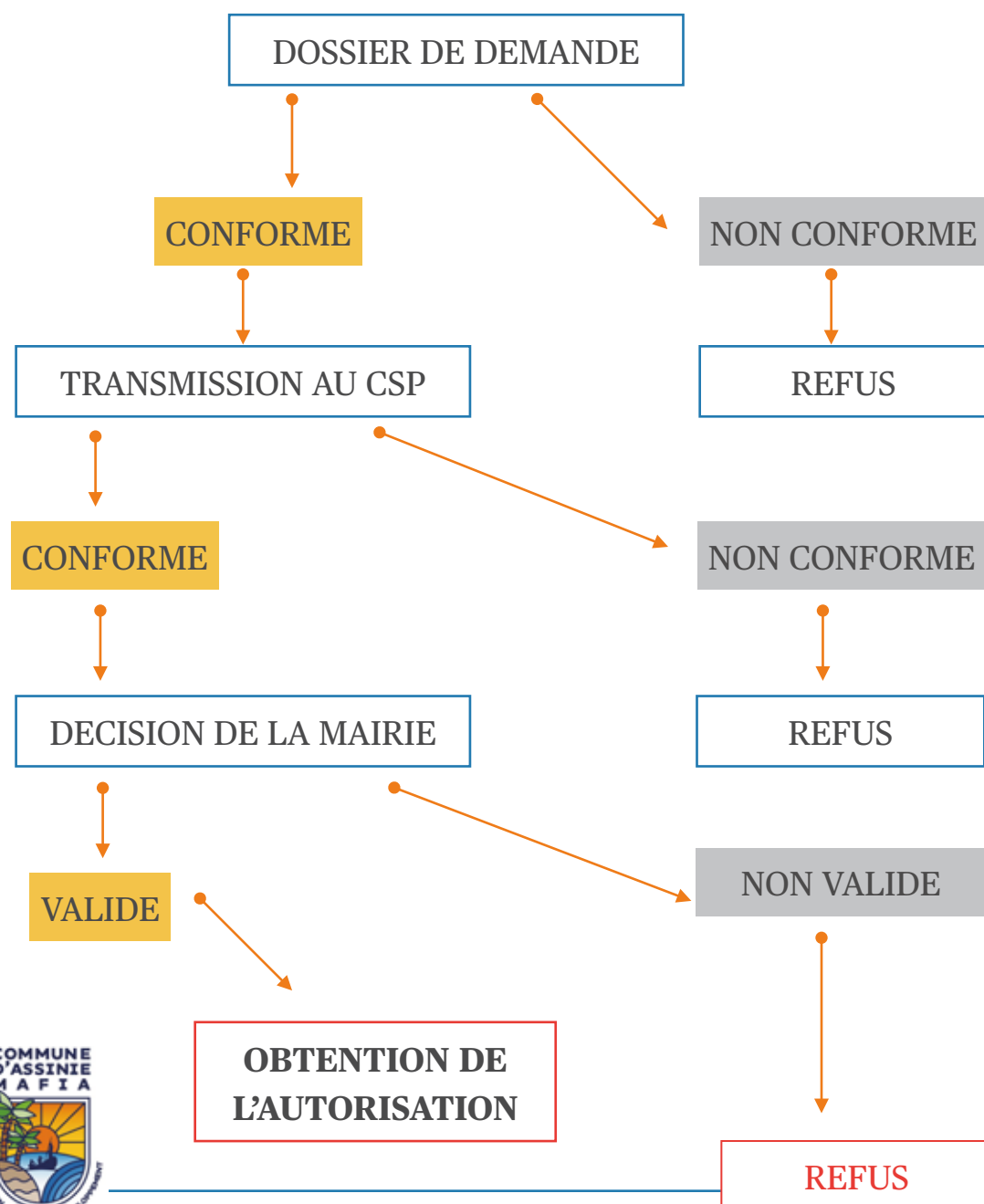
LA CHARTE DE L’AFFICHAGE

Une charte commune définie qui comportera les éléments suivants:

- Pas de pose de panneaux aux carrefours avant 150m
- Validation d’une interdistance de 100m sur le même alignement (à partir du premier panneau posé à 150m)
- Homogénéisation des caractéristiques graphiques (format, hauteur, système de pose)
- Homogénéisation des matériaux et esthétisme des panneaux (moulures et couleurs);
- Respect des procédures d’autorisation d’agrément, d’implantation et de pose de panneaux;
- Respect des procédures d’infractions et de sanctions
- Le paiement annuel des taxes sur la publicité

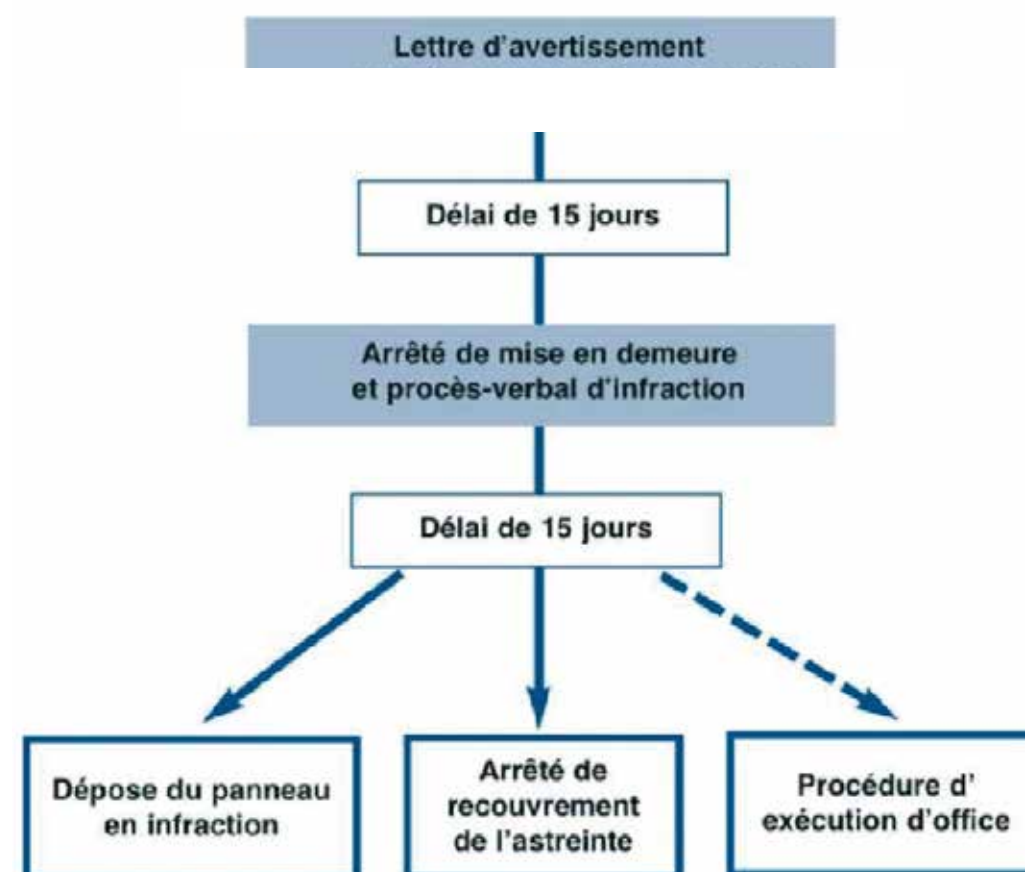
4. Les outils de mise en conformité

NOUVELLE IMPLANTATION



SYNTHESE DE LA MISE EN CONFORMITE

EN CAS D'INFRACTION



4. Les outils de mise en conformité

LES TAXES SUR LA PUBLICITE

■ AUTORISATION D'INSTALLATION DE PANNEAU

Les taxes sont de 100 000F/panneau pour toute nouvelle implantation et de 50 000F/panneau pour les renouvellements.

■ TAXE MUNICIPALE (T.M)

*La T.M à Assinie-Mafia est fixée à **1 000 Fcfa** pour un panneau classique et 3 000F pour un panneau éclairé et sera payable en une fois directement à la mairie avec possibilité d'abattements.*

■ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (ODP)

*L'ODP à Assinie-Mafia est fixée à **2 000 Fcfa** et sera payable en une fois directement à la mairie avec possibilité d'abattements.*

4. Les outils de mise en conformité

LES DELAIS DE MISE EN CONFORMITE

DELAI D'APPLICATION DE LA CHARTE GRAPHIQUE

6 MOIS

DELAI D'APPLICATION DES NOUVELLES TAXES

IMMEDIAT

NON PAIEMENT DES REDEVANCES

1 SEMAINE

INSTALLATION ILLEGALE DE PANNEAUX OU ENSEIGNES

1 SEMAINE

PANNEAUX NON STICKES

2 SEMAINES

UTILISATION DE DISPOSITIFS D'UN TIERS

IMMEDIAT

5. La charte graphique de l'affichage

A-LES PANNEAUX PUBLICITAIRES

Autoroutes & grands axes

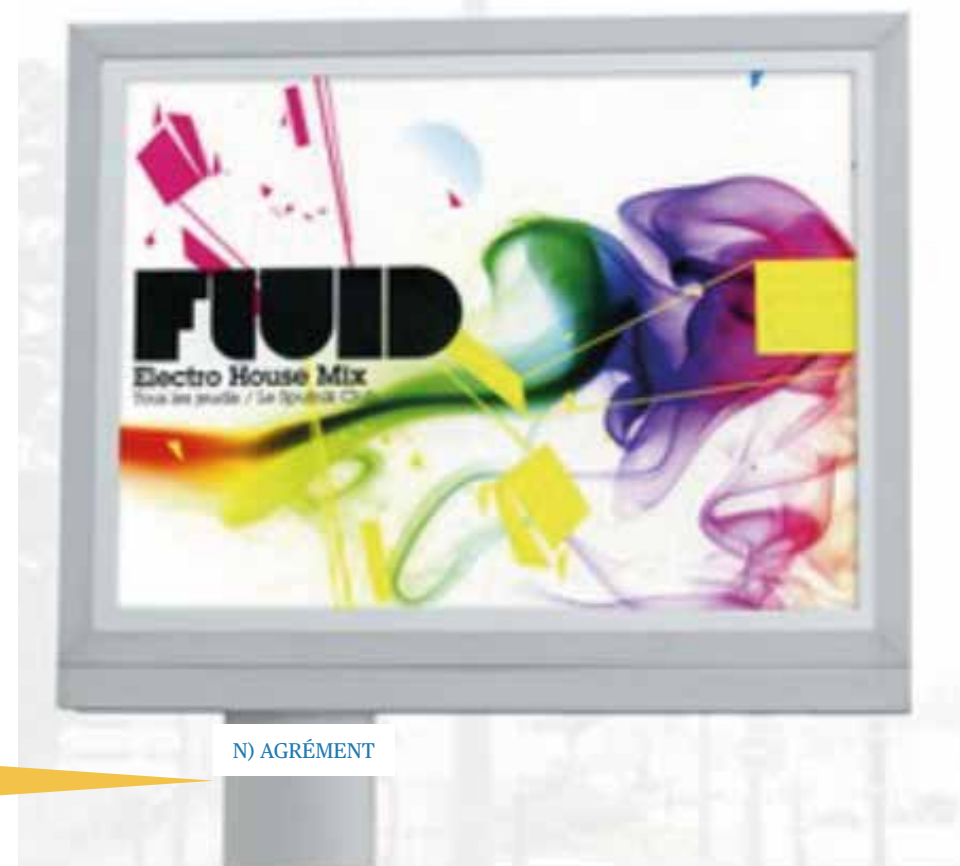
- 4x3m Horizontal
- < 4x6m Horizontal (*Autoroutes uniquement*)

Dans les villages

- Pas de format horizontaux
- 2x4m Vertical maximum

Esthétisme de la moulure

- Moulure plate de largeur: 15cm
- Epaisseur de la moulure: 3cm
- Epaisseur supplémentaire de 10cm en bas pour la pose du sticker fluorescent
- Pose du numéro d'agrément (sticker blanc) sur la partie haute de l'habillage du pied



N° D'AGRÉMENT CSP +
N° AUTORISATION VD'IMPLANTATION

5. La charte graphique de l'affichage

A-LES PANNEAUX PUBLICITAIRES (suite)

Esthétisme de la façade

- Habillage avec des moulures: en epoxy selon modèle
- Couleur de la moulure:
*Bleu - couleur **Pantone 15-3920***
- Pose sur la moulure Basse:
Sticker avec le numéro d'autorisation de la Mairie
Bande phosphorescente
- Arrière du panneau
Fermé si simple face

Esthétisme des Mat/pieds

- Habillage en epoxy ou en alu, couleur aluminium Médium (**Pantone 17-5104**)
- Largeur de l'habillage du pieds: 50cm
- Pose de la façade excentrée à 1m



5. La charte graphique de l'affichage

B-LES ENSEIGNES PUBLICITAIRES

Les Magasins de surface > 15m²

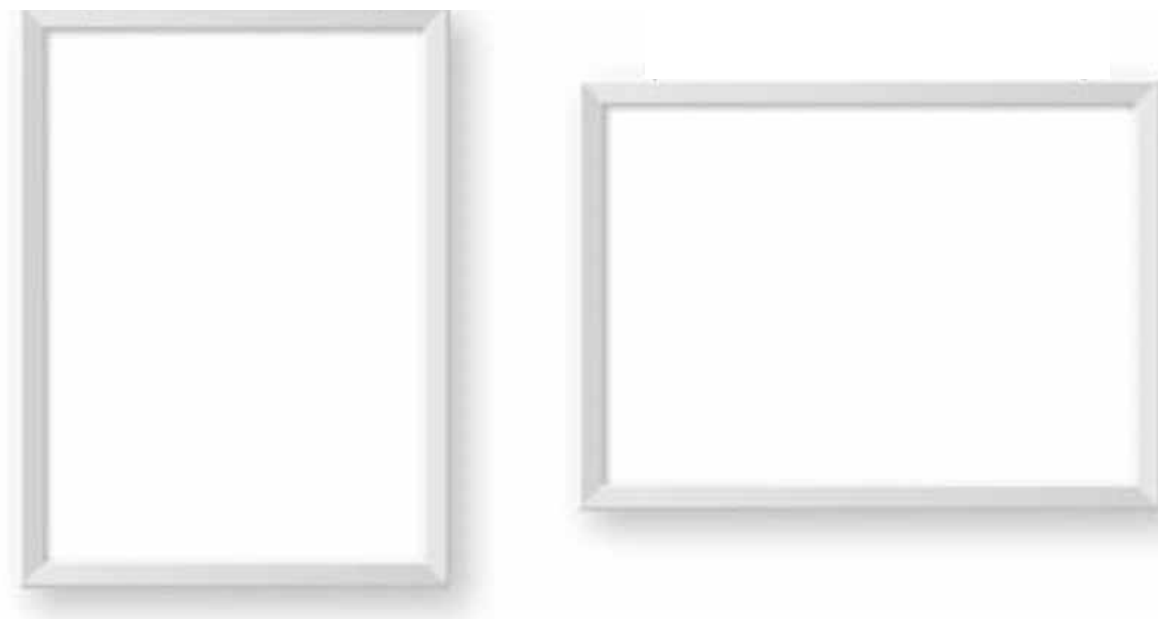
- 100x50cm Horizontal
- 50x100cm Vertical
- 200x100cm Horizontal

Les Boutiquiers de surface < 15m²

- 100x50cm Horizontal
- 50X100 vertical
- 50x50cm

Esthétisme de la moulure

- Moulure plate de largeur: 10cm
- Epaisseur de la moulure: 1,5cm
- Pose du numéro d'agrément (sticker blanc) sur la partie basse
- Pas de pieds / fixation murale
- Pas d'enseigne drapeau



5. La charte graphique de l'affichage

B-LES ENSEIGNES PUBLICITAIRES

Les Restaurants

- 500x100cm Vertical
- Fixation sur un mat en drapeau de 2m



Les Hôtels & Résidences

- 100x100cm Horizontale
- Fixation en drapeau sur la façade



Esthétisme de la moulure

- Moulure plate de largeur: 10cm
- Epaisseur de la moulure: 2cm
- Pose du numéro d'agrément
- Fixation en drapeau

5. La charte graphique de l'affichage

C-LES PRE-ENSEIGNES PUBLICITAIRES

Totem plat en aluminium avec marquage en lettrage.

Fixation sur socle en béton avec platines acier.

A installer de l'autre côté de la rue en face de l'Hôtel ou du restaurant

- H2,5m x 10,80m
- Epaisseur: 10cm
- Lumineux ou non.
- Recto/verso.
- Conformité aux dispositions nationales



5. La charte graphique de l'affichage

D-LES PANNEAUX DIRECTIONNELS (MAIRIE)

- Panneaux de signalisation des sites touristiques, hôtels et restaurants (Lettrage, Km, logo en option)
- Source de revenu
- Hauteur du poteau / pieds au sol: 3 m
- Dimension des panneaux unitaires avec flèche directionnelle: L80cm x H20cm
- Socle de scellement

